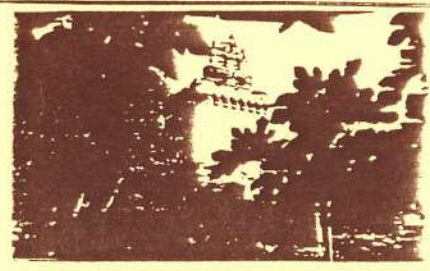


ENSEMBLE

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITE



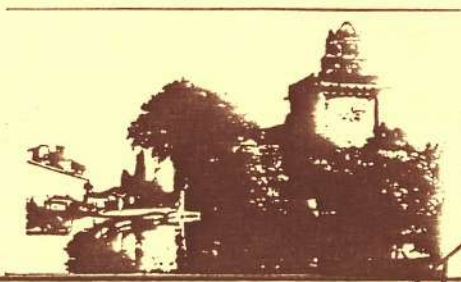
Conformément aux engagements pris, nous sommes heureux de publier ce premier bulletin d'information qui constitue l'organisation de la nouvelle équipe municipale. Cette publication sera le lieu de nos premières délibérations du Conseil Municipal.

LE MAIRE

ORGANISATION DE LA NOUVELLE MUNICIPALITE

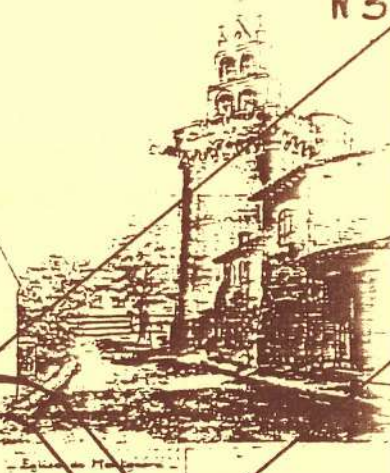
ENSEMBLE

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITE



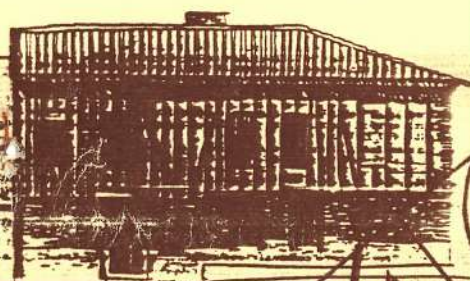
ENSEMBLE

N 3



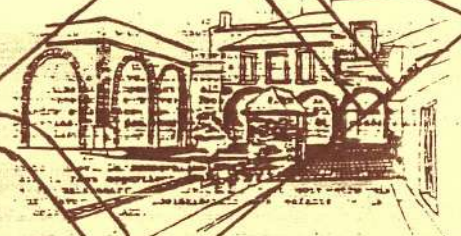
Eglise de Montgeard

ENSEMBLE



Ancien Couvent  
Bulletin d'Information de la Municipalité  
1986

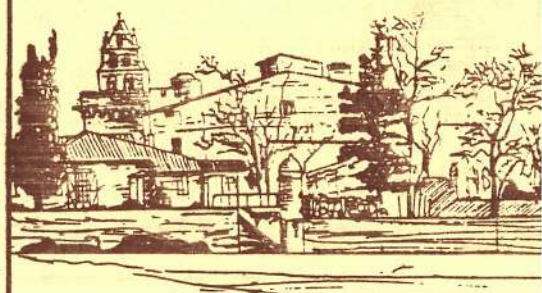
ENSEMBLE



Bulletin d'information de la municipalité - n° 5 - mars 1987

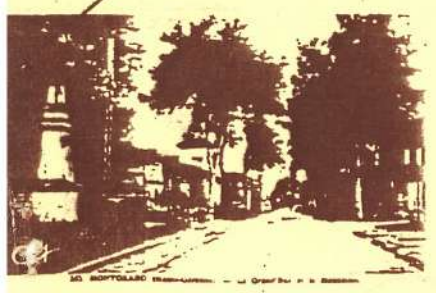
N 6

ensemble

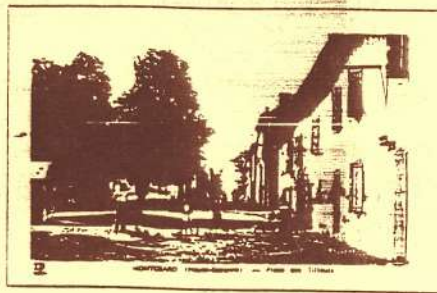


ENSEMBLE

Janvier 1989

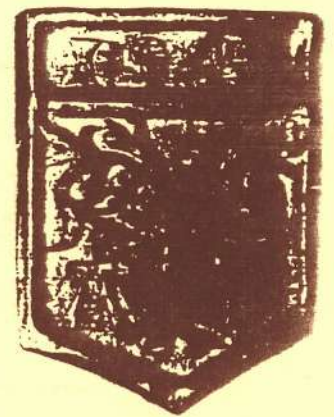


ENSEMBLE



BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITE

ENSEMBLE



bulletin d'information de la municipalité mars 1991 No 9



## LE MOT DU MAIRE

C'est en 1991 que le plan d'occupation des sols (P.O.S) a été rendu public, soumis à l'enquête publique et enfin approuvé. C'est aussi en 1991 qu'ont été réalisées les deux premières tranches des travaux de tout à l'égoût.

Ces deux opérations, très importantes pour le devenir de notre commune traduisent la volonté de maîtriser le développement tout en le rendant possible. Elles témoignent également du souci de protection de l'environnement, protection de l'espace d'une part, protection de l'eau d'autre part.

Parallèlement -et au niveau cantonal dans ce cas- l'O.P.A.H. du canton de NAILLOUX a démarré au 1<sup>o</sup> janvier 1991. Cette opération permet la mise en oeuvre d'une politique locale de restauration de l'habitat ancien et du patrimoine. A MONTGEARD, les retombées de l'O.P.A.H. sont déjà positives après une année de fonctionnement. Je pense que bon nombre d'entre vous utiliseront les possibilités qui leurs sont offertes pendant encore deux ans.

Après avoir subi des dégradations, la place vieille a été nivelée et engazonnée, les enfants vont pouvoir bientôt reprendre possession de cet espace vert au centre du village qui de tout temps leur a été dévolu.

Le 22 mars, nous voterons à MONTGEARD comme dans toute la FRANCE, mais uniquement pour les Elections Régionales. Cette élection se déroule à un seul tour, plus que jamais, que chacun à travers ses propres idées, prenne conscience que voter est un devoir civique. Dans une démocratie c'est le vote qui doit décider pas l'abstention ni les votes de refus.

C'est là tout le sens de la responsabilité de l'électeur et du citoyen.

A. ROOU

## Bilan Financier 1991

Les tableaux ci-après, présentent le Bilan Financier 1991, de la commune de Montgeard.

On y trouve :

\* **le détail du Budget** voté par le Conseil Municipal et qui constitue une prévision faite à partir des recettes espérées et des dépenses prévues. Le Budget doit être équilibré, le principal "outil" pour réaliser cet équilibre étant la variation des taux des impôts locaux. Cette année, ces taux ont été relevés uniformément pour les 4 taxes de 2,5%.

\* **le détail du Compte Administratif** qui correspond aux opérations effectivement réalisées. Le Compte Administratif fait apparaître en fonctionnement un excédent de 80 136,85 et en investissement un excédent de 205 729,82. L'excédent d'investissement correspond à des restes à réaliser et en particulier au solde de la deuxième tranche de travaux d'assainissement mandaté sur l'exercice 1992.

On notera l'importance du Budget d'Investissement : 1 779 413,91. Les deux premières tranches d'assainissement représentant à elles seules : 1 657 272,50 T.T.C., soit la quasi totalité de ce Budget.

### Les Impôts Locaux 1991 -

	* Taxe d'Habi- * tation	* Taxe Fon- * cière Bâti	* Taxe Fon- * cière N/B	* Taxe Profes- * sionnelle
* Montgeard Taux 1990 * (corrigés)	* 07,56%	* 08,10%	* 50,12%	* 08,83%
* Montgeard Taux 1991	* 07,75%	* 08,30%	* 51,37%	* 09,05%
* Moyenne Départemen- * tale des Taux en 90	* 13,31%	* 17,56%	* 65,84%	* non * communiquée
* Produit des Impôts * 1991 à Montgeard * (en francs)	* 75 407	* 47 901	* 96 837	* 37 665
* Total : 257 810				

**Bilan Financier 1991 -  
Section de Fonctionnement (Dépenses)**

*	*	*	*	*
*	*	Budget	*	Compte Administratif
*	*	(prévisions)	*	(réalisations)
*	*	*	*	*
* <b>Denrées et Fournitures</b>	*	37 500,00	*	28 425,51
* Combustible (chauffage école)	*	15 000,00	*	14 139,49
* Fournitures scolaires	*	7 500,00	*	6 552,09
* Fournitures de bureau	*	7 000,00	*	4 063,89
* Divers	*	8 000,00	*	3 670,04
* <b>Frais de Personnel</b>	*	216 000,00	*	189 418,24
* Rémunération du personnel titulaire	*	120 000,00	*	104 581,90
* Rémunération du personnel non titulaire (C.E.S)	*	33 000,00	*	37 958,25
* Charges sociales	*	55 000,00	*	43 680,67
* Divers	*	8 000,00	*	3 197,42
* <b>Impôts et Taxes (Foncier)</b>	*	500,00	*	386,00
* <b>Travaux et Services Extérieurs</b>	*	103 000,00	*	89 512,00
* Entretien de terrain, bâtiment, voirie et matériel	*	47 000,00	*	42 023,86
* Electricité, eau	*	27 000,00	*	28 651,52
* Honoraires et frais d'études du P.O.S.	*	16 000,00	*	11 115,33
* Assurances	*	10 500,00	*	4 539,73
* Divers	*	2 500,00	*	3 181,56
* <b>Participations et Contingents</b>	*	108 500,00	*	82 487,56
* Aide Sociale	*	29 500,00	*	20 350,50
* Fonctionnement des collègues	*	22 000,00	*	10 932,00
* Service d'incendie	*	11 500,00	*	11 692,80
* Charges intercommunales (ordures ménagères, etc...)	*	43 500,00	*	36 860,60
* Divers	*	2 000,00	*	2 651,66
* <b>Allocations Subventions</b>	*	36 050,00	*	35 850,00
* <b>Frais de Gestion Générale</b>	*	36 762,79	*	26 154,20
* Indemnités du Maire et des Adjointes	*	22 000,00	*	20 674,76
* Divers (dons, dépenses imprévues)	*	14 762,79	*	5 479,44
* <b>Frais Financiers (Intérêts d'Emprunts)</b>	*	33 561,83	*	33 102,22
* <b>Charges Exceptionnelles</b>	*	1 000,00	*	834,00
* <b>Prélèvement pour Dépenses d'Investissement</b>	*	87 427,51	*	87 427,51
* <b>Totaux</b>	*	660 302,13	*	573 597,24

## Bilan Financier 1991 - Section de Fonctionnement (Recettes)

	* * Budget * (prévisions) *	* * Compte Administratif * (réalisations) *
* Recouvrement - Subventions	* 44 253,00	* 46 168,96
* Compensations de salaire Contrat Emploi Solidarité	* 27 586,00	* 30 000,22
* Subventions entretien de voirie (Conseil Général)	* 16 000,00	* 15 681,00
* Divers	* 667,00	* 487,74
* Dotations versées par l'Etat	* 248 119,00	* 236 562,00
* Dotation globale de fonctionnement	* 229 368,00	* 229 368,00
* Dotations diverses	* 18 751,00	* 7 194,00
* Impôts Indirects	* 10 480,00	* 12 152,00
* Contributions Directes	* 279 108,00	* 280 509,00
* Excédent 1990	* 78 342,13	* 78 342,13
<b>Totaux</b>	* <b>660 302,13</b>	* <b>653 734,09</b>
* Rappel des Dépenses en 1991	*	* <u>573 597,24</u>
* Excédent de Fonctionnement en 1991	*	* <u>80 136,85</u>

## Bilan Financier 1991 - Section d'Investissement

	* * Budget * (prévisions) *	* * Compte Administratif * (réalisations) *
* Total des Dépenses en 1991	* 1 779 413,91	* 1 247 246,46
* Remboursement d'emprunts (capital)	* 25 042,20	* 24 926,81
* Acquisition de biens	* 77 116,00	* 24 362,67
* Travaux de bâtiment et de génie civil	* 1 668 069,71	* 1 191 454,98
* Participation à l'O.P.A.H	* 6 502,00	* 6 502,00
* Divers (réserve électrification)	* 2 684,00	*
* Total des Recettes en 1991	* 1 779 413,91	* 1 452 976,28
* Excédent d'investissement en 1990	* 130 888,40	* 130 888,40
* Subventions (Conseil Général, Agence Adour-Garonne)	* 490 700,00	* 213 509,01
* Prélèvement sur les recettes de fonctionnement	* 87 427,51	* 87 427,51
* Participation de l'Etat	* 50 398,00	* 21 151,36
* Emprunts	* 1 020 000,00	* 1 000 000,00
* Excédent d'Investissement 1991 (restes à réaliser)	*	* <u>205 729,82</u>

## Bosquet de la Liberté

Nous vous avons informé des dégradations commises au Bosquet de la Liberté voilà quelques mois. Les arbres sciés ont été remplacés. Une nouvelle plaque commémorative va être remise en place au frais de l'auteur des dégradations, qui s'est dénoncé spontanément.

\*\*\*\*\*

## Ecole

Les écoles à classe unique ne sont plus attractives pour une majorité de parents et il sera de plus en plus difficile de scolariser les enfants de la commune dans cette structure et donc de la maintenir.

Le manque de classe maternelle est souvent déterminant dans le choix de beaucoup de parents. La préscolarisation prenant une place prépondérante dans la scolarité actuelle. Le plus souvent, les enfants restent dans la même école après la maternelle, ainsi des écoles à classe unique ferment souvent, non par manque d'effectif potentiel. - Comme on le croit - mais parce qu'un grand nombre de parents font le choix d'un autre type d'école.

En fonction de tous ces éléments, une tentative de regroupement pédagogique a été faite avec Gibel et Cagnac. Chaque village aurait conservé son école, mais des classes de niveaux auraient été mises en place, (l'une d'elle était une classe maternelle). Un bus de ramassage aurait effectué la navette entre les communes. Seuls les parents d'élèves de Gibel et Montgeard se sont prononcés nettement en faveur du projet qui par conséquent a été abandonné. Une tentative a été faite pour essayer de mettre en place malgré tout ce regroupement entre les communes de Gibel et Montgeard.

L'académie a jugé les effectifs insuffisants et n'a pas donné suite à ce projet.

Dans l'immédiat, l'existence de notre école n'est pas menacée mais tout doit être tenté pour lui assurer un avenir certain. La collaboration intercommunale paraît être la solution la plus adaptée.

A l'occasion du bicentenaire de la mort de Mozart, Monsieur SPORTIELLO et ses élèves ont hissé l'école Guy GUIARD à la hauteur de l'événement. Une remarquable exposition a été réalisée sur la vie et l'oeuvre de ce grand compositeur avec, en particulier, une très intéressante recherche de documents sur cet événement à travers de nombreux pays, grâce à l'aide de Madame SPORTIELLO et de Madame ESCAFFRE, les enfants ont pu évoluer en costume d'époque sur des musiques de Mozart.

A cette occasion, ils nous ont offert une prestation de grande qualité.

Comme toujours l'association des parents d'élèves a oeuvré pour le mieux être de notre école.

Le Père Noël n'a pas manqué son rendez-vous annuel avec les élèves de Montgeard. Sapin de Noël, cadeaux et goûter pour clôturer l'année 1991, avant les vacances bien méritées en fonction de la qualité du travail accompli.

## **Tout à l'égout**

Les deux premières tranches de travaux du tout à l'égout ont été réalisées en 1991. La première pour un montant de **800 000 francs H.T.** comprenait la station d'épuration (**370 000 francs H.T.**) et le réseau assurant la jonction avec le village. La seconde d'un montant de **600 000 francs H.T.** dessert tout le noyau ancien du village qui était le plus demandeur.

Actuellement, **40 branchements particuliers sont possibles.** Les propriétaires concernés ont été avertis individuellement des dates à respecter et des modalités de paiement.

Rappelons que le branchement est obligatoire dans les deux ans et que le montant de la taxe de branchement, payable en une ou deux fois (au choix de l'abonné), est de **3 000 francs.**

\*\*\*\*\*

### **Route de la Station d'Epuration**

Cette route a pu être réalisée grâce à un crédit restant à utiliser au titre des travaux routiers. Les travaux initiaux étaient prévus sur le chemin du Moulin où nous n'avions pu obtenir l'accord de tous les propriétaires.

Cette route dessert bien sûr la station d'épuration. Elle était nécessaire pour pouvoir intervenir régulièrement sur cet équipement afin d'en assurer le bon fonctionnement. De plus, cette route dans son premier tronçon qui a été goudronné relie de part et d'autre des terrains constructibles. Quand on sait que sous le bitume il y a aussi les conduites d'eau et le tout à l'égout, on comprend tout l'intérêt pour les candidats à la construction.

Un terrain à bâtir a déjà été vendu.

\*\*\*\*\*

### **Restauration de l'Abribus**

Deux marronniers déracinés par le vent se sont abattus sur l'abribus occasionnant des dégâts importants. L'assurance de la commune a refusé le remboursement des dégâts ce qui nous a d'ailleurs amené à souscrire un nouveau contrat auprès d'une autre société d'assurance avec des garanties plus intéressantes et plus adaptées au cadre communal.

Les marronniers ont été remplacés après arrachage des souches et traitement de la terre autour de la plantation.

L'abribus a été restauré grâce à une subvention de 50% du Conseil Général. Cette réparation a été mise à profit pour réaliser le crépi. A noter que ce crépi est par son aspect et par son coloris adapté au village. Il s'agit d'un enduit de marque DUREX, gratté, n° 263.



## Manifestations Organisées par les Associations Montgeardines

### - Foyer Rural :

Réveillon de la Saint-Sylvestre, Repas des Anciens, Fête Locale (Inter-village, Feu d'Artifice), Bal Masqué, Castagnade, Loto, Concours de Belote (une vingtaine), Ouverture de la Salle Polyvalente pour les Anciens (le jeudi après-midi).

### - Boule Montgeardine :

Tournoi et Concours annuel de Pétanque, Week-End en Espagne, Loto, Tournois de Pétanque (une vingtaine).

### - Association des Parents d'Elèves -

Loto, Kermesse annuelle, Spectacle de Danse Classique.

### - Amicale Culturelle avec toutes les Associations -

Organisation de l'opération "Courir pour la Vie, Courir pour Curie" (décrite dans ce bulletin municipal).

\*\*\*\*\*

### Syndicat Mixte pour l'Etude et la Protection de l'Environnement en Haute-Garonne

La commune de Montgeard a adhéré au Syndicat mixte pour l'étude et la protection de l'environnement en Haute-Garonne.

Ce Syndicat a pour objet :

- de coordonner les actions et les différents secteurs d'activités touchant l'environnement
- sensibiliser les différents acteurs économiques et institutionnels aux problèmes de l'environnement
- faire prendre conscience à la nouvelle génération des problèmes de l'environnement.

\*\*\*\*\*

### Concours des Villes et Villages Fleuris

Montgeard a encore été primé cette année (premier dans sa catégorie). En ce qui concerne les particuliers, cinq maisons ont été nominées.

- \* 1er prix : Madame MASSICOT Pauline
- \* 2ème prix : Madame RUFFAT Denise
- \* Madame MASSICOT Elise
- Madame CROUZIL Agnès
- Madame ESCAFFRE Germaine

## O.P.A.H. : Rapport annuel 1991

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat du Canton de Nailloux a démarré le 01/01/1991 et se poursuivra pendant 3 ans. Nous avons fait connaître largement cette opération à travers le bulletin municipal et des envois individuels de documentation.

L'équipe d'animation de l'ARIM Midi-Pyrénées vient de publier le bilan de l'ensemble du Canton et de chaque commune pour l'année 1991.

### Sur l'ensemble du Canton -

\* au cours des 31 permanences (Mairies de Calmont, Nailloux, Saint-Léon), 190 personnes ont été rencontrées

\* 32 logements occupés par leurs propriétaires ont bénéficié d'une prime, soit dès la 1ère année, 46% des objectifs retenus pour 3 ans (ce qui implique une demande pour une rallonge des crédits)

\* 14 logements locatifs ont été restaurés (soit 93% de l'objectif annuel) pour un montant de subvention de 859 220 francs.

### A Montgeard -

\* 3 logements occupés par les propriétaires ont bénéficié d'une prime d'un montant de 55 230 et 5 dossiers sont actuellement à l'étude

\* 3 logements locatifs ont été restaurés ou sont en voie de l'être.

Ces chiffres sont très bons si l'on considère la taille de la commune par rapport au Canton.

L'O.P.A.H. du Canton de Nailloux se poursuit encore pendant 2 ans (jusqu'au 31 décembre 1993) -

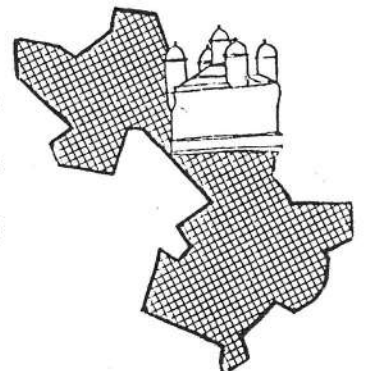
**Vous pouvez encore en bénéficier.** Cette opération permet d'obtenir des subventions pour l'amélioration de l'habitat ancien :

- soit pour les propriétaires occupants : l'aide est de 25% sur un montant de 70 000 francs maximum de travaux. Elle est conditionnée par un plafond de ressources.

- soit pour les propriétaires bailleurs : l'aide peut aller jusqu'au 35% du montant des travaux. Elle est attribuée sans condition de ressources.

Renseignez-vous aux permanences de l'ARIM :

- \* le 2ème lundi de chaque mois de 9 heures  $\frac{1}{2}$  à 12 heures  
Mairie de Saint-Léon (Tél : 61 81 92 03)
- \* le 3ème lundi de chaque mois de 9 heures  $\frac{1}{2}$  à 12 heures  
Mairie de Calmont (Tél : 61 08 10 16)
- \* le 4ème lundi de chaque mois de 9 heures  $\frac{1}{2}$  à 12 heures  
Mairie de Nailloux (Tél : 61 81 30 20)





"Courir pour la Vie, Courir pour Curie"

CONTRE LE CANCER

La Mairie de Montgeard, l'Association des Parents d'élèves, la Boule Montgeardine, le Foyer Rural, l'Amicale Culturelle se sont mobilisés pour participer à l'opération "Courir pour la Vie, Courir pour Curie". Il s'agissait de relever un double défi de générosité et de dépassement physique au profit de la recherche contre le cancer, les dons collectés étant intégralement versés à l'Institut Curie.

Le beau temps n'était pas au rendez-vous, mais la bonne humeur était présente, sur un circuit de 600 mètres à travers les rues du village. Quatre-vingt dix-neuf personnes sont venues parcourir ensemble la distance de 868 kilomètres. Nous avons collecté 4 090,00 francs.

Au niveau national, notre commune s'est classée 17ème dans sa catégorie, pour le montant des sommes collectées.

L'Institut Curie vient de nous adresser ses remerciements que nous transmettons avec les nôtres à tous les participants, et en particulier, aux enfants de l'école de Montgeard qui ont été parmi les plus assidus.

\*\*\*\*\*

Montgeard = 290 habitants  
Quelques chiffres ...

I) Le logement -

- Nombre de logements :

( 109 résidences principales  
\* 136 )  
( 27 résidences secondaires

- Confort des logements : (résidences principales)

- \* 4 sans baignoire ni douche, sans WC intérieur
- \* 4 sans baignoire ni douche, avec WC intérieur
- \* 6 avec baignoire ou douche, sans WC intérieur
- \* 43 avec baignoire ou douche, avec WC, sans chauffage central
- \* 52 avec baignoire ou douche, avec WC, avec chauffage central

Moyenne du nombre de personnes par logement : 2,64

Moyenne de pièces par logement : 4,41

Statut d'occupation :

- \* 74 propriétaires
- \* 24 locataires
- \* 11 logés gratuitement

 **RECENSEMENT  
DE LA POPULATION  
1990**



## II) Population -

### - Population par sexe et âge -

* Age au 31/12/90 *	* Population Totale *	* Hommes *	* Femmes *
* Total	* 290	* 144	* 146
* de 0 à 19 ans	* 77 (26,60%)	* 39	* 38
* de 20 à 39 ans	* 77 (26,60%)	* 41	* 36
* de 40 à 49 ans	* 42 (14,50%)	* 22	* 20
* de 50 à 59 ans	* 23 (07,90%)	* 9	* 14
* de 60 à 74 ans	* 47 (16,20%)	* 23	* 24
* 75 ans ou +	* 24 (08,30%)	* 10	* 14

154 personnes ont moins de 40 ans, soit 53,20%. La population de Montgeard est jeune !

- Population Active :                    ( 102 ayant un emploi  
117    )  
  ( 15 au chômage

- Nationalité :                           287 = Française  
  3 = Etrangère

- Migrations :                           147 habitaient déjà Montgeard en 1982  
  143 viennent d'une autre commune

Le flux migratoire est très important, 50% environ de la population actuelle est arrivé à Montgeard après 1982.

\*\*\*\*\*

### Stagiaires du Mois d'Août 1991

Pendant le mois d'Août, le Conseil Général a mis à notre disposition trois jeunes stagiaires. Deux d'entre eux se sont consacrés à la recherche, la mise en page et la frappe des archives de l'époque révolutionnaire en vue de la réalisation du deuxième tome des "Chroniques de l'époque révolutionnaire".

Le troisième a réalisé les travaux de peinture des menuiseries extérieures de la salle polyvalente, de la halle et de l'école.

Un grand merci à ces trois jeunes pour ce sérieux coup de main.